



EUROPEAN AGENCY
for Special Needs and Inclusive Education

www.european-agency.org

QUI SOMMES- NOUS?¹

Notre mission est d'aider nos pays membres à améliorer leur politique et leur pratique en matière d'éducation inclusive pour tous les apprenants. Tous les travaux déjà réalisés s'alignent et soutiennent directement les initiatives politiques européennes et internationales en matière d'éducation, d'équité, d'égalité des chances et de droits de tous les apprenants.

Nous sommes une organisation indépendante qui sert de plateforme de collaboration à nos 31 pays membres². En tant que seul organisme européen soutenu par ses pays membres dans le cadre de cette mission spécifique, nous veillons à ce que les systèmes d'éducation soient plus inclusifs. Fondée en 1996, l'Agence est cofinancée par les ministères de l'éducation de nos pays membres ainsi que par la Commission européenne et bénéficie du soutien du Parlement européen.

¹ European Agency for Special Needs and Inclusive Education / Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive

² Allemagne, Autriche, Belgique (communautés flamande et française), Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni (Angleterre, Écosse, Irlande du Nord et Pays de Galles), Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

NOS PRINCIPAUX CENTRES D'INTERET

DES INFORMATIONS FONDÉES SUR DES FAITS

La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (2006) et les diverses directives et communications européennes soulignent que les pays ne doivent plus discuter *de ce qu'est* l'éducation inclusive ou *des raisons pour lesquelles* ils doivent dispenser ce type d'enseignement. Désormais, des directives sont nécessaires sur *la manière de* mettre en place des systèmes d'éducation inclusive au niveau de l'enseignant, de la classe, de l'établissement, de la région, de la ville et des politiques nationales. Nous fournissons aux pays des **informations fondées sur des faits** et des recommandations sur la manière de mettre en pratique des politiques clés.

Notre objectif premier est l'éducation inclusive dans son interprétation la plus large – à savoir qu'il est **impératif**, sur le plan des **droits de l'homme et de la qualité**, de prendre en charge les différences et la diversité des apprenants dans tous les milieux éducatifs.



UNE APPROCHE IMPLIQUANT DIFFÉRENTES PARTIES PRENANTES

Grâce à notre réseau national et à la participation d'experts aux projets, nous combinons les perspectives **de politique, de pratique et de recherche**. Cette combinaison unique permet d'identifier des liens entre ces trois perspectives et d'élaborer ensuite des recommandations générales pour les politiques et la pratique qui tiennent compte de toutes les perspectives.

UNE VOIX COLLECTIVE

Grâce à la coopération avec nos pays membres, nous veillons à ce que **les connaissances et les ressources entre les différents pays** soient mobilisées dans le cadre d'**arguments cohérents et convenus**. Ceux-ci ont suffisamment de poids pour être entendus en tant que voix collective sur les principaux problèmes aux niveaux européen et international.

Les 31 pays membres ont maintenant une position commune concernant les systèmes d'éducation inclusive qui définit notre vision. Il s'agit d'une réussite majeure qui met en évidence comment des pays ayant des approches très différentes en matière d'inclusion partagent tous une vision commune d'une éducation inclusive de qualité pour tous les apprenants.



Parmi tous les pays membres de l'Agence, la **vision à long terme pour les systèmes d'éducation inclusive** est de veiller à ce que tous les apprenants, quel que soit leur âge, se voient proposer des possibilités d'éducation utiles et de haute qualité au sein de leur communauté locale, parmi leurs amis et leurs pairs.

UNE PLATEFORME POUR L'APPRENTISSAGE ENTRE PAIRS

L'Agence présente une plateforme d'**apprentissage entre pairs** pour les pays membres ainsi que leurs représentants nationaux et leurs experts. La participation aux activités de l'Agence – telles que les visites de projet dans un pays – encourage l'apprentissage entre pairs. À la fois les participants des pays d'accueil et les participants visitant les pays en tirent profit, puisque l'apprentissage entre pairs favorise l'**auto-examen et le partage d'expériences**. Cela facilite l'élaboration et l'exécution de politiques à plus long terme parmi les participants aux projets.





NOTRE FONCTIONNEMENT

Notre travail consiste essentiellement à améliorer la réussite de tous les apprenants à tous les niveaux de l'apprentissage inclusif tout au long de la vie. Cela doit être effectué concrètement de façon à améliorer les chances et les opportunités dans la vie des apprenants afin qu'ils puissent participer activement à la société.

Nous menons un ensemble d'activités afin de promouvoir cet objectif :

PROJETS

Nous collectons des données, analysons des informations et diffusons aux pays membres les recommandations et orientations des politiques et des pratiques tout en partageant les informations sur les thèmes prioritaires par le biais des projets.

Tous les projets thématiques portent sur des questions d'intérêts communs pour les responsables politiques sur les besoins particuliers et l'éducation inclusive. Au fil des années, nous avons couvert une grande variété de sujets, notamment l'intervention précoce auprès de la petite enfance, la formation initiale des enseignants, les politiques de financement, l'évaluation, l'enseignement et la formation professionnels, les TIC et l'accessibilité de l'information, et l'accroissement de la réussite de tous les apprenants.

Les futurs projets porteront sur les politiques d'éducation inclusive en matière de prévention de l'échec scolaire, la politique de soutien aux chefs d'établissement pour mettre en œuvre une éducation inclusive, la préparation des enseignants pour inclure efficacement tous les apprenants, et l'examen des effets de l'éducation inclusive pour favoriser l'inclusion sociale sur le long terme.

EXAMENS DES POLITIQUES DU PAYS

Notre travail sur l'examen et l'analyse des politiques du pays (CPRA) est une nouvelle forme d'information individualisée sur le pays. Il permet aux pays de réfléchir à leurs cadres politiques actuels en matière d'éducation inclusive. En outre, il propose à chaque pays des recommandations spécifiques concernant les priorités à traiter.

TRAVAIL DE CONSEIL EXTERNE

Nous travaillons individuellement avec les pays dans le cadre d'accords bilatéraux afin de mener un audit externe des systèmes d'éducation inclusive. La vérification examine les priorités actuelles par rapport à un ensemble de normes que le pays en question identifie. L'approche de l'audit externe permet d'orienter l'auto-examen à différents niveaux du système et d'identifier des domaines pour les futurs travaux de développement dans le cadre du système du pays.

Nous offrons également des services de conseil aux organisations internationales examinant des questions de politique d'éducation inclusive pour lesquelles nous avons un intérêt commun.





DIFFUSION DE L'INFORMATION

Les résultats et les conclusions de nos travaux sont largement diffusés au sein du réseau européen des pays membres et au-delà. Toutes les informations sont disponibles sur le site web de l'Agence, à partir duquel les résultats du projet tels que les rapports, les études de la littérature, les prospectus informatifs et les documents d'orientation peuvent être téléchargés librement. Les résultats principaux des projets existent dans les 25 langues officielles de l'Agence.

Notre site web contient une mine d'informations sur chaque pays membre. Cela inclut des aperçus nationaux des systèmes juridiques, du financement, de l'éducation des personnes à besoins éducatifs particuliers, de la formation des enseignants, des données, des indicateurs de qualité et des informations sur les pays.

CONFÉRENCES, SÉMINAIRES ET ÉVÉNEMENTS POLITIQUES

Nous organisons et nous participons à des

conférences, des séminaires, des tables rondes, des séances thématiques et autres événements. Ces manifestations sont l'occasion pour les diverses parties prenantes de sensibiliser le public, d'apprendre les uns des autres, de partager des informations sur les domaines prioritaires et de faciliter le réseautage entre participants.

COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

La coopération avec les institutions européennes et les organisations internationales, telles que l'UNESCO et ses instituts (le Bureau international d'éducation, l'Institut pour l'application des technologies de l'information à l'éducation), l'OCDE, Eurostat, Eurydice, Cedefop et la Banque mondiale, constitue un aspect important de notre travail.

Guidées par les valeurs qu'elles partagent, plusieurs organisations poursuivent des objectifs communs. Nous participons aux activités des projets avec plusieurs organisations afin d'éviter tout chevauchement et pour permettre aux sociétés d'être plus inclusives.

POUR NOUS CONTACTER

Si vous souhaitez parler à quelqu'un au sujet de l'éducation inclusive dans votre pays, veuillez entrer en contact avec les représentants de l'Agence de votre pays. Vous trouverez toutes leurs coordonnées dans la section «Informations par pays» ('Country information') sur le site web de l'Agence :

www.european-agency.org/country-information

Pour toute question sur l'Agence et son travail, veuillez contacter :

le Secrétariat de l'Agence :

secretariat@european-agency.org

ou le Bureau de Bruxelles :

brussels.office@european-agency.org